



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DU JURA

Association loi 1901
Siège social : 14 bis, avenue Aristide BRIAND
39000 LONS LE SAUNIER

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DU JURA

Association loi 1901
Siège social : 14 bis, avenue Aristide BRIAND
39000 LONS LE SAUNIER

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception des points décrits dans les paragraphes suivants, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.



Conformément aux statuts de votre association, les "*coopératives scolaires*" et les "*foyers coopératifs affiliés*" sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « *siège départemental* » de l'association et de comptes annuels agrégés intégrant l'ensemble des "*coopératives scolaires*", les "*foyers coopératifs affiliés*" et le "*siège départemental*".

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes :

- L'annexe des comptes annuels agrégés rappelle que les comptes rendus financiers de 220 coopératives scolaires et foyers coopératifs sur les 225 attendus ont pu être intégrés dans les comptes annuels de l'association (contre 220 sur 240 lors de l'exercice précédent) ;
- A l'actif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 1 478,35 € le total des écarts débiteurs entre l'actif et le passif, constatés dans 7 comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant, libellé "*erreurs débitrices*", est inclus dans le poste "*autres créances*". De même, au passif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 35,50 € le total des écarts créditeurs entre l'actif et le passif, constatés dans 3 autres comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant libellé "*erreurs créditrices*", est inclus dans le poste "*autres dettes*". Les sources de ces écarts n'ont pas pu être expliquées au jour de l'établissement de ce rapport ;
- En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « *siège départemental* », nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes annuels agrégés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat et des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas de justifications complémentaires à la description motivée de notre opinion exprimée dans la première partie de notre rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées ci-dessus.

Fait à Boulogne, le 21 novembre 2012

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Aurélien Wegmuller

Commissaire aux Comptes

BILAN DE L'ASSOCIATION

OCCE DU JURA (39)

ACTIF	31.08.2012			31.08.2011	PASSIF	31.08.2012	31.08.2011
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques					Fonds associatif	33 985,19	34 444,53
Terrains					Report à nouveau	635 430,96	609 587,12
Constructions					Résultat de l'association	43 863,29	-1 925,31
Installations et matériels d'activités					SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Autres immobilisations corporelles	19 561,43	18 563,97	997,46	1 001,97	Subventions d'investissement		
Immobilisations en cours					TOTAL FONDS PROPRES	713 279,44	642 106,34
Prêts OCCE					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Titres immobilisés					Provisions pour risques		
Autres prêts	50,00		50,00	500,00	Provisions pour charges	3 047,44	2 541,66
Dépôts et cautionnements					Fonds dédiés sur subventions		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	19 611,43	18 563,97	1 047,46	1 501,97	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	3 047,44	2 541,66
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	1 102,08		1 102,08		Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières		
Coopératives et usagers divers	279,00		279,00	9,90	Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE					Fournisseurs	3 951,70	7 229,35
Autres créances (dont erreurs débitrices)	3 768,03		3 768,03	2 936,98	Dettes fiscales et sociales	2 989,11	1 838,34
Valeurs mobilières de placement					Comptes courants OCCE	2 027,50	520,98
Disponibilités	726 434,16		726 434,16	664 587,48	Autres dettes (dont erreurs créditrices)	10 536,60	14 799,66
Charges constatées d'avance	3 201,06		3 201,06		Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	734 784,33		734 784,33	667 534,36	TOTAL DETTES	19 504,91	24 388,33
TOTAL GENERAL	754 395,76	18 563,97	735 831,79	669 036,33	TOTAL GENERAL	735 831,79	669 036,33

COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

OCCE DU JURA (39)

COMPTE DE RESULTAT	2011/2012	2010/2011
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>		
Cotisations perçues	219 014,74	218 242,62
Ventes de produits pour cessions	412 097,04	413 960,23
Prestations de service et animations	411 842,10	330 713,87
Subventions d'exploitation	435 779,14	312 286,94
Produits divers de gestion courante	291 147,34	272 868,34
Reprises sur provisions		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 769 880,36	1 548 072,00
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>		
Achats de fournitures à céder	239 483,73	243 811,27
Variation des stocks de fournitures à céder	-1 102,08	
Achats de fournitures administratives		
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	1 302 720,71	1 134 519,64
Impôts et taxes	222,71	209,02
Salaires bruts	16 593,72	11 483,85
Charges sociales	4 206,66	3 977,87
Autres charges	193 538,99	154 763,04
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	14 262,50	22 394,39
Dotations aux provisions	505,78	373,55
Engagements à réaliser sur subventions affectées		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 770 432,72	1 571 532,63
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-552,36	-23 460,63
<i>PRODUITS FINANCIERS</i>		
Produits autres valeurs mobilières	1 181,01	1 042,94
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	10 999,02	5 670,26
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	12 180,03	6 713,20
<i>CHARGES FINANCIERES</i>		
Intérêts et charges assimilées		0,36
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		0,36
RESULTAT FINANCIER (II)	12 180,03	6 712,84
RESULTAT COURANT (I + II)	11 627,67	-16 747,79
<i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>		
Sur opérations de gestion	60 225,97	42 988,48
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	60 225,97	42 988,48
<i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>		
Sur opérations de gestion	27 990,35	28 166,00
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	27 990,35	28 166,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	32 235,62	14 822,48
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	43 863,29	-1 925,31
<i>TOTAL DES PRODUITS</i>	1 842 286,36	1 597 773,68
<i>TOTAL DES CHARGES</i>	1 798 423,07	1 599 698,99

ANNEXE DE L'ASSOCIATION

OCCE DU JURA (39)

Du bilan de l'association, avant répartition, de l'exercice clos le 31 août 2012. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association.

L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe".

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

Les données caractéristiques sont :	Exercice clos	Exercice précédent
Total du bilan :	735 831,79 €	669 036,33 €
Résultat de l'exercice :	43 863,29 €	-1 925,31 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	225	240
dont coopératives et foyers agrégés :	220	220
dont coopératives et foyers non agrégés :	5	20
Nombre de coopérateurs :	20 377	20 672
Heures de bénévolat déclarées par les mandataires	3 971	4 707
soit un équivalent temps plein de	2	3 personne(s).

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2011/2012 est marqué notamment par une augmentation de la subvention du conseil général (3 000 € en 2011/2012 contre 1 000 € sur 2010/2011 et par un diminution des charges externes (frais postaux, sinistre au siège de l'AD sur N-1).

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens.
- Les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs.
- Les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- Les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- Les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés,

2.3 Retraitements d'agrégation

Les opérations entre le siège et les coopératives n'ont pas été annulées. Ces opérations peu significatives concernent principalement :

- Les cotisations collectées par les coopératives scolaires et versées au siège départemental,
- Les produits pour cessions achetés par les coopératives scolaires au siège départemental,
- Les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires n'ont pas été éliminées, car jugées non

significatives.
Les cotisations collectées par les coopératives et versées au siège départemental sont peu significatives.

D'après les CRF reçus, elles s'élèvent en 2011/2012 à 41 077 € soit environ 2,28%

du total des charges des CRF reçus à la date d'établissement de la présente annexe.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif : Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.

Report à nouveau : Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.

Résultat exercice : 43 863,29 { dont 5 560,11 pour le siège départemental
dont 38 303,18 pour les C.R.F. agrégés

Autres créances : 3 768,03 { dont 2 289,68 pour le siège départemental
dont 1 478,35 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs

entre total actif et total passif constatés dans 7 C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.

Autres dettes : 10 536,60 { dont 10 501,10 pour le siège départemental
dont 35,50 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs

entre total actif et total passif constatés dans 3 C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.

Disponibilités : 726 434,16 { dont 54 142,87 pour le siège départemental
dont 672 291,29 pour les C.R.F. agrégés,

soit en moyenne environ 3 055,87 par C.R.F. agrégé.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Dotations amortissements et gros équipement : 14 262,50 { dont 535,51 pour le siège correspondant à la dotation aux amortissements
dont 13 726,99 pour les CRF agrégés correspondant aux investissements effectués par les coopératives

soit en moyenne environ 62,40 par C.R.F. agrégé.

Total des produits : 1 842 286,36 { dont 81 237,59 pour le siège départemental
dont 1 761 048,77 pour les C.R.F. agrégés,

soit en moyenne environ 8 004,77 par C.R.F. agrégé.

Total des charges : 1 798 423,07 { dont 75 677,48 pour le siège départemental
dont 1 722 745,59 pour les C.R.F. agrégés,

soit en moyenne environ 7 830,66 par C.R.F. agrégés

Résultat net moyen : 174,11 par C.R.F. agrégé.

6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par un Ministère		
Personnel détaché par la Fédération	1,0	1,0
Contrats aidés		
Régime général	0,5	0,5
Total	1,5	1,5

7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	220	200
Coopérative / foyer contrôlé par le siège	50	100
Coopérative / foyer participant à la mutualisation de la trésorerie	218	238
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	10	6
Participants aux séances de formation (estimation)	6	8

BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE DU JURA (39)

ACTIF	31.08.2012			31.08.2011	PASSIF	31.08.2012	31.08.2011
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques					Fonds associatif	33 985,19	34 444,53
Terrains					Résultat de l'exercice (siège de l'association)	5 560,11	-459,34
Constructions					SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Installations et matériels d'activités					Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles	19 561,43	18 563,97	997,46	1 001,97	TOTAL FONDS PROPRES	39 545,30	33 985,19
Immobilisations en cours					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Prêts OCCE					Provisions pour risques		
Titres immobilisés					Provisions pour charges	3 047,44	2 541,66
Autres prêts	50,00		50,00	500,00	Fonds dédiés sur subventions		
Dépôts et cautionnements							
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	19 611,43	18 563,97	1 047,46	1 501,97	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	3 047,44	2 541,66
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	1 102,08		1 102,08		Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières		
Coopératives et usagers divers	279,00		279,00	9,90	Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE					Fournisseurs	3 951,70	7 229,35
Autres créances	2 289,68		2 289,68	2 860,55	Dettes fiscales et sociales	2 989,11	1 838,34
Valeurs mobilières de placement					Comptes courants OCCE	2 027,50	520,98
Disponibilités	54 142,87		54 142,87	52 092,09	Autres dettes	10 501,10	10 348,99
Charges constatées d'avance	3 201,06		3 201,06		Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	61 014,69		61 014,69	54 962,54	TOTAL DETTES	19 469,41	19 937,66
TOTAL GENERAL	80 626,12	18 563,97	62 062,15	56 464,51	TOTAL GENERAL	62 062,15	56 464,51

**COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE DEPARTEMENTAL
OCCE DU JURA (39)**

COMPTE DE RESULTAT	2011/2012	2010/2011
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>		
Cotisations perçues	38 716,30	37 209,60
Ventes de produits pour cessions	10 925,85	10 844,90
Prestations de service et animations	13 226,45	13 544,37
Subventions d'exploitation	3 000,00	5 775,00
Produits divers de gestion courante	5 599,13	2 077,94
Reprises sur provisions		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	71 467,73	69 451,81
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>		
Achats de fournitures à céder	5 785,27	4 881,52
Variation des stocks de fournitures à céder	-1 102,08	
Achats de fournitures administratives		
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	48 235,19	57 303,61
Impôts et taxes	222,71	209,02
Salaires bruts	16 593,72	11 483,85
Charges sociales	4 206,66	3 977,87
Autres charges	602,00	414,50
Dotations aux amortissements	535,51	181,19
Dotations aux provisions	505,78	373,55
Engagements à réaliser sur subventions affectées		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	75 584,76	78 825,11
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-4 117,03	-9 373,30
<i>PRODUITS FINANCIERS</i>		
Produits autres valeurs mobilières	1 181,01	1 042,94
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placemen	5 558,30	5 521,57
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	6 739,31	6 564,51
<i>CHARGES FINANCIERES</i>		
Intérêts et charges assimilées		0,36
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placemen		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		0,36
RESULTAT FINANCIER (II)	6 739,31	6 564,15
RESULTAT COURANT (I + II)	2 622,28	-2 809,15
<i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>		
Sur opérations de gestion	3 030,55	3 013,91
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 030,55	3 013,91
<i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>		
Sur opérations de gestion	92,72	664,10
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	92,72	664,10
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	2 937,83	2 349,81
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	5 560,11	-459,34

ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Du bilan du **siège départemental** avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2012, dont le total est de 62 062.15 € et du compte de résultat de l'exercice qui présente un excédent de 5 560.11 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du Siège Départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le Siège Départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le Siège Départemental est une composante de l'Association départementale comme les coopératives scolaires du département affiliées à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du Siège Départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques. Les actifs présentant un risque de non recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières. Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat, en exploitation, sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont servi à financer

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1^{er} juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant les taux indiqués ci-après (cf. II c).

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques				
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités	8 701,02			8 701,02
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel informatique	10 329,41	531,00		10 860,41
Mobilier de bureau				
Immobilisations en cours				
Total	19 030,43	531,00		19 561,43

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

Les investissements de l'exercice sont les suivants : unité centrale : 531.00 €

Il n'y a pas eu de cessions ou mises au rebut au cours de cet exercice.

c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%				
Constructions et agencements	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%	8 701,02			8 701,01
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	9 327,44	535,51		9 862,95
Mobilier de bureau	20%				
Total		18 028,46	535,51		18 563,96

2. Immobilisations financières

Prêt au personnel	50.00
	50.00

3. Stocks

Les stocks sont composés essentiellement de fournitures pédagogiques à céder aux coopératives. Ils sont évalués selon la méthode «premier rentré, premier sorti».

Agendas et livres du maître	<u>1102.08</u>
	1102.08

4. Avances et acomptes versés

0.00
0.00
0.00

5. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés	279,00		279,00
Usagers autres			
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés			
Total	279,00		279,00

6. Comptes courants OCCE (débiteurs)

Fédération Nationale	0.00
AD OCCE de l'Ain	<u>0.00</u>
	0.00

7. Autres créances

Produits à recevoir	2093.00
Divers	<u>196.68</u>
	2289.68

8. Valeurs Mobilières de Placement

xxxxxx	0.00
xxxxxx	<u>0.00</u>
	0.00

Les plus-values réalisées sont calculées selon la méthode «premier entré, premier sorti». A la clôture, la plus-value latente s'élève à 5 558.30 €

9. Disponibilités

Banque	10 398.38
CCP	150.53
Caisse	14.81
Livret A	37 200.00
Intérêts acquis non échus	<u>6 379.15</u>
	54 142.87

10. Charges constatées d'avance

Fédérations agendas+calendriers	2 027.50
La Poste envoi bulletins	432.00
Abt A&E	<u>741.56</u>
	3 201.06

III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Le fonds associatif est le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.

2. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel	2 541,66	505,78		3 047,44
Provisions pour charges	2 541,66	505,78		3 047,44
Immobilisations financières				
Usagers				
Autres créances				
Provisions pour dépréciations				
TOTAL	2 541,66	505,78		3 047,44

Dotations / reprises d'exploitation	505,78
Dotations / reprises financières	
Dotations / reprises exceptionnelles	
Total	505,78

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet

Total

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour indemnités de départ à la retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté et 1/3 de mois de salaire au-delà de 10 d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

3. Fonds dédiés

	Début	Dotations	Reprises	Fin
Fonds dédiés				

4. Emprunts et dettes assimilées

Nature	Durée et Taux	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Emprunts (a)				
Découverts bancaires				
Autres emprunts				
Total				

(a) : Emprunts affectés au financement de

5. Avances et acomptes reçus

0.00

0.00

0.00

6. Fournisseurs

Fournisseurs

414.19

Fournisseurs, factures non parvenues

3537.51

3 951.70

7. Dettes fiscales et sociales

Rémunération due

735.41

Congés payés

1025.32

Urssaf

803.06

Retraite complémentaire

240.03

Autres

185.29

2989.11

8. Comptes courants OCCE (crédeurs)

Fédération Nationale

2 027.50

0.00

2 027.50

9. Autres dettes

Forum

10 408.10

Autres

93.00

10 501.11

10. Produits constatés d'avance

0.00

0.00

0.00

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	20 377	20 672
Cotisation nationale par coopérateur	0,90 €	0,85 €
Cotisation départementale par coopérateur	1,00 €	0,95 €
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES	38 716,30	37 209,60
Cotisations versées à la Fédération	18 339,30	17 571,20
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	18 339,30	17 571,20

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions ministères		
Subventions conseil général	3000.00	1000.00
Subventions communes	0.00	1900.00
Autres subventions	0.00	2875.00
Total	3000.00	5775.00
Dont versées aux coopératives	0.00	0.00

3. Produits exceptionnels

Don	888.29
Fermetures coops	249.67
Prod/ex antérieur	1884.00
Divers	<u>8.59</u>
	3030.55

4. Charges exceptionnelles

Charges/ex antérieur	73.50
Divers	<u>19.22</u>
	92.72

V - AUTRES INFORMATIONS

1. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Les redevances restant dues sont :

Photocopieur (redevances annuelles de : 2 119.52 € Echéance du contrat : 07/17)	<u>10 067.72</u>
	10 067.72

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants (président, trésorier et secrétaire général).

3. Engagement en matière de Droit Individuel à la Formation (DIF)

Conformément à la loi n°2004-391 du 4 mai 2004, instaurant pour les salariés un droit individuel à la formation à hauteur de 21 heures par an par salarié, les droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice s'élèvent à 61heures.

4. Mise à disposition et bénévolat

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

b) Bénévolat

A titre indicatif, le bénévolat du siège départemental représente environ 500 heures de travail valorisées à 13750 € sur la base d'un coût de poste de 50 K€/an (charges sociales comprises), soit 27,50 €/heure.

5. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de l'association.

6. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

- **La banque postale :**

Une mutualisation des comptes postaux des coopératives scolaires affiliés est réalisée avec la Banque Postale (convention du 17/05/2000). Le compte «centralisateur», pour lequel aucun moyen de paiement n'est délivré, alimenté par les avoirs des coopératives, ne figure pas dans la comptabilité du siège :

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés	229	225
Solde total des comptes mutualisés au 31/08	683 103.04	622 675.45
Montant des intérêts perçus (avant frais)	5558.30	5 521.57
Montant des frais de gestion	0.00	0.00
Montant des intérêts nets perçus	5558.30	5 521.57
Pourcentage perçu par le siège	100%	100%